

# Objectif n° 15 : vie terrestre

Cet objectif vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts, montagnes, milieux ouverts semi-naturels tels que les prairies ou les landes) en préservant la biodiversité et les sols et en limitant les impacts du changement climatique.

Quant aux espèces protégées et patrimoniales, les plans nationaux d'actions (PNA) « espèces menacées » sont des outils stratégiques opérationnels visant à assurer leur conservation ou leur rétablissement dans un état de conservation favorable. La région Occitanie assure la responsabilité au niveau national des PNA pour neuf espèces.

## Occupation des sols

Les forêts, en constituant le principal stock terrestre de carbone, jouent un rôle déterminant dans la régulation du niveau du CO<sub>2</sub> atmosphérique. Plus largement, les milieux naturels et semi-naturels jouent la fonction d'habitats nécessaires au cycle de vie des espèces. C'est pourquoi le plan national biodiversité dévoilé en juillet 2018 vise à renforcer l'action de la France dans la préservation de la biodiversité, notamment par l'objectif de « zéro artificialisation nette ». La région a repris cet objectif dans son Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) avec un horizon 2040.

### ► À retenir

- Les sols artificialisés ont augmenté de plus de 2 % en Occitanie entre 2012 et 2018 ► [figure 1](#)
- La région Occitanie comprend une majorité de territoires agricoles et près de 30 % de couvert forestier ► [figure 2](#)

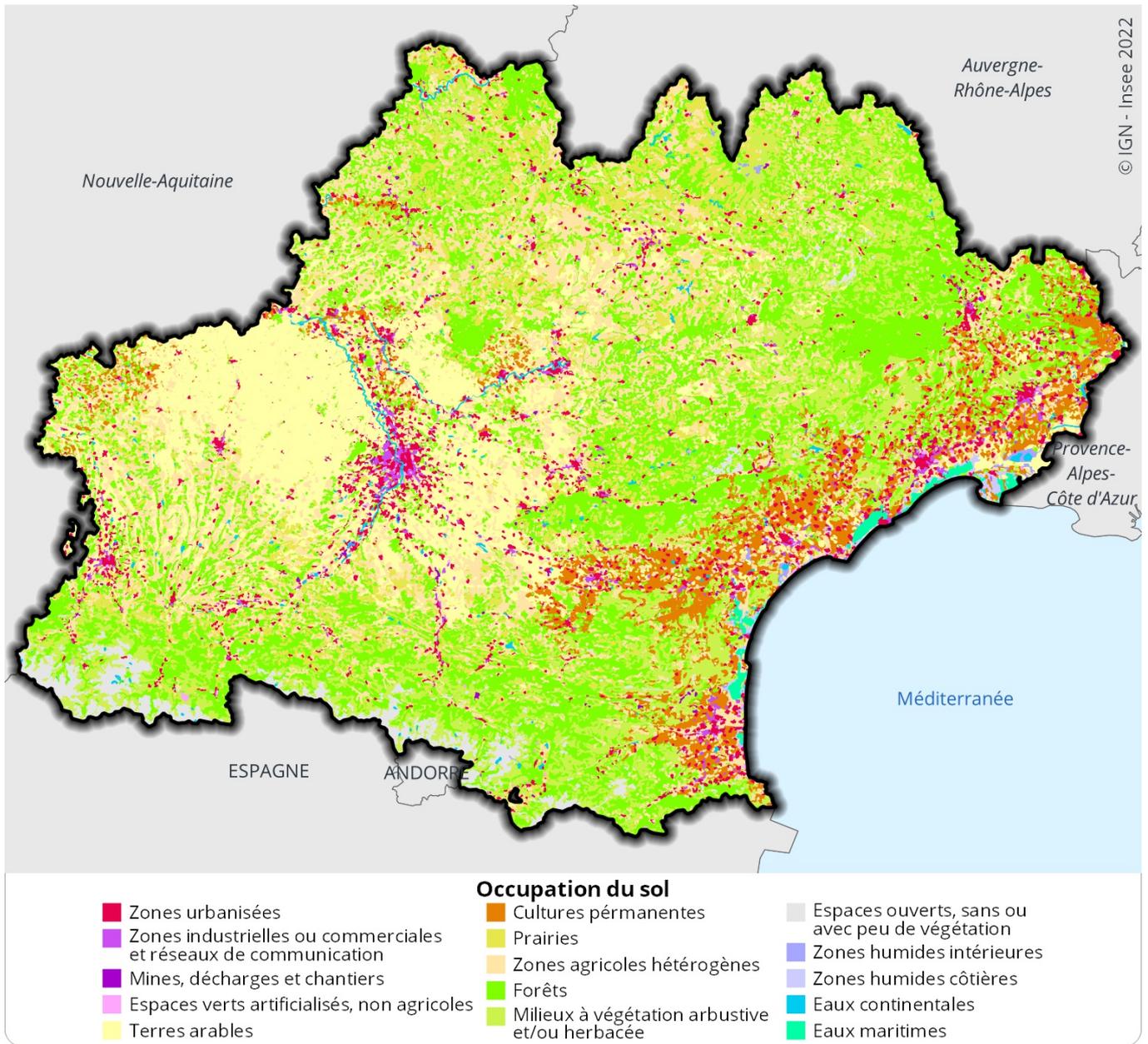
### ► 1. Occupation du sol en 2018 et évolution 2012-2018

	Surface en 2018		Évolution 2012-2018
	ha	%	(%)
Territoires artificialisés	308 193	4,2	+ 2,4
Territoires agricoles	3 761 367	51,2	- 0,2
Forêts	2 153 399	29,3	- 0,1
Milieux semi-naturels	1 028 240	14,0	+ 0,1
Zones humides	26 814	0,4	0,0
Surfaces en eau	63 187	0,9	+ 0,3
<b>Surface totale Occitanie</b>	<b>7 341 200</b>		

**Note :** la source Corine Land Cover est un inventaire biophysique de l'occupation des terres, issu de l'interprétation visuelle d'images satellitaires au 1/100000°.

**Sources :** Corine Land Cover 2012 et 2018.

## ► 2. Occupation du sol en 2018



## Surfaces protégées

L'action publique vise à préserver les espaces naturels et les espèces. Afin de protéger les espaces naturels, plusieurs dispositifs réglementaires interdisent ou limitent les activités humaines sur ces espaces. C'est le cas par exemple des parcs nationaux et des parcs naturels régionaux, des zones Natura 2000 ou encore des réserves naturelles.

### ► À retenir

- L'Occitanie abrite plus de 300 km<sup>2</sup> de réserves naturelles et 13 500 km<sup>2</sup> de sites Natura 2000 ► [figure 3](#)
- Les zones Natura 2000 couvrent plus de 18 % du territoire ► [figure 4](#)

### ► 3. Zones Natura 2000 et réserves naturelles en Occitanie en 2022

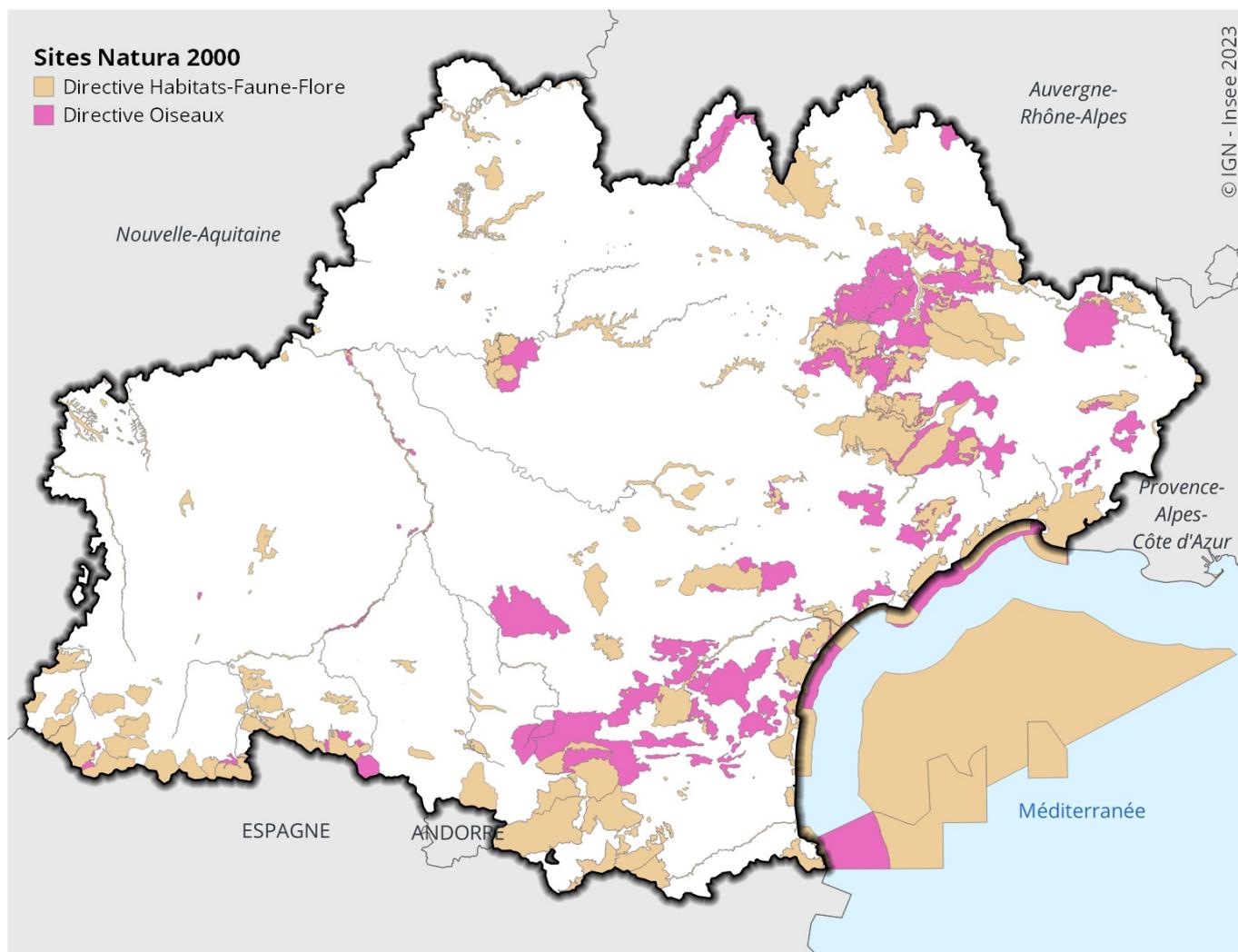
	Surface en zone Natura 2000 (ha)	Part de la surface en zone Natura 2000 (%)	Nombre de réserves naturelles*	Surface des réserves naturelles* (ha)
Ariège	75 288	15,4	1	458
Aude	249 912	40,7	2	913
Aveyron	88 825	10,2	1	126
Gard	187 690	32,1	5	1 494
Haute-Garonne	45 360	7,2	1	587
Gers	16 288	2,6	0	0
Hérault	197 267	32,3	3	818
Lot	30 307	5,8	2	843
Lozère	193 172	37,4	0	0
Hautes-Pyrénées	85 928	19,2	4	9 379
Pyrénées-Orientales	126 366	30,7	11	17 013
Tarn	38 849	6,7	1	31
Tarn-et-Garonne	12 477	3,4	0	0
<b>Occitanie</b>	<b>1 347 730</b>	<b>18,5</b>	<b>31</b>	<b>31 663</b>

\* nationales et régionales dont la réserve marine nationale de Cerbère-Banuyls (650 ha dont 100 ha terrestres) et pour le Gard la partie gardoise de la réserve des gorges de l'Ardèche (526 ha).

Lecture : 37,4 % de la surface du département de la Lozère est en zone Natura 2000.

Source : Dreal Occitanie.

### ► 4. Sites Natura 2000 en Occitanie en 2022



Source : Dreal Occitanie, Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

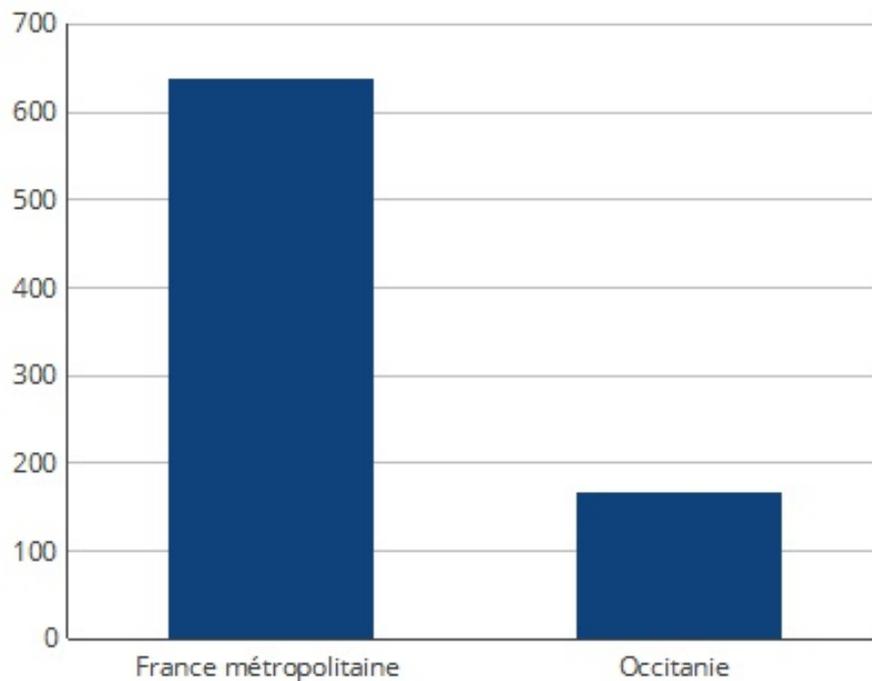
## Espèces protégées

Les plans nationaux d'actions (PNA) « espèces menacées » sont des outils stratégiques opérationnels visant à assurer la conservation ou le rétablissement des espèces protégées et patrimoniales dans un état de conservation favorable. La région Occitanie assure la responsabilité au niveau national des PNA pour neuf espèces.

### ► À retenir

- Plus d'un quart des espèces protégées en France sont présentes en Occitanie ► [figure 5](#)
- Neuf espèces sont particulièrement suivies en Occitanie ► [figure 6](#)

### ► 5. Nombre d'espèces protégées en France métropolitaine et en Occitanie en 2022



Source : Dreal Occitanie.

### ► 6. Espèces protégées et/ou patrimoniales\* en 2022 faisant l'objet d'un plan d'action piloté au niveau national par la région Occitanie

Espèce dont le plan national d'action est coordonné par la région Occitanie	Part de la population de l'espèce présente en Occitanie (%)
Aigle de Bonelli	40
Vautour moine	68
Faucon crécerellette	62
Ours	95
Bouquetin ibérique	indéterminé
Desman	90
Tortue émyde lépreuse	100
Lézard des Pyrénées	95
Aster des Pyrénées	indéterminé

\* Une espèce patrimoniale est une espèce protégée, menacée, rare, ou ayant un intérêt scientifique ou culturel.

Source : Dreal Occitanie.

### ► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Les indicateurs sur l'occupation du sol sont issus de la source Corine Land Cover (CLC) qui permet d'avoir une information homogène pour l'ensemble du territoire représenté. Elle est actualisée tous les 6 ans.

Les informations fournies étant issues de l'interprétation visuelle d'images satellitaires au 1/100 000<sup>e</sup>, CLC cartographie des unités homogènes d'occupation des sols d'une surface minimale de 25 ha. De ce fait, les données fournies par CLC peuvent différer d'estimations plus fines faites pour certaines catégories. C'est le cas, par exemple, des surfaces agricoles fournies par la Draaf Occitanie (Statistique agricole annuelle). Il s'agit en effet de la surface agricole utile issue de données administratives fournies à l'échelle de l'exploitation, permettant d'avoir une information plus fiable et plus fine que CLC. Il en est de même pour les surfaces forestières estimées à 39 % du territoire par l'IGN (peupleraie et autres types de forêt), contre 29 % par CLC.

Parmi les surfaces protégées, les indicateurs retenus concernent les zones Natura 2000 et les réserves naturelles. Le réseau des zones Natura 2000 est l'outil de préservation de la biodiversité qui couvre le plus de surface par l'importance de son réseau. C'est un outil contractuel, qui privilégie une recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Les réserves naturelles (nationales ou régionales) offrent une protection plus forte des espaces qui sont soustraits à toute intervention artificielle susceptible de dégrader les milieux naturels et la diversité biologique. Pour quantifier l'implication de la région Occitanie dans la protection des espèces, on retient le nombre d'espèces protégées présentes en Occitanie ainsi que, pour les neuf espèces animales dont le plan d'action est piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Occitanie, la part de leur population présente en Occitanie.

### ► Pour en savoir plus

- La rubrique « Espaces » de la Dreal Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/espaces-r8609.html>.
- La rubrique « Espèces » de la Dreal Occitanie : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/especes-r8610.html>.
- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires).